

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 3

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

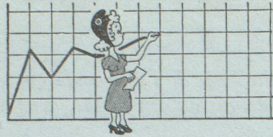
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

BALANCE DES PAIEMENTS

Aggravation de la situation. — La situation de la balance des paiements ne s'améliore pas, loin de là. En avril, les échanges de la France avec les pays de l'Union européenne de paiements se sont soldés par un déficit de 58,3 millions de dollars, contre 56,4 millions durant le mois précédent et 32,2 millions en février. En réalité la situation a été, en avril, sensiblement plus mauvaise qu'il ne ressort de ce chiffre de 58,3 millions, les achats de devises par l'Office des changes, moyennant des ventes de dollars, ayant préalablement réduit le déficit au sein de l'U. E. P. Depuis l'obtention des prêts extérieurs, 130 millions de dollars ont déjà été dépensés. Après le règlement du déficit d'avril, il restera disponible une somme ne dépassant pas 400 millions de dollars. Au rythme actuel des pertes en devises, l'aide extérieure risque d'être épuisée avant la fin de l'année. Cette détérioration s'explique principalement par l'aggravation du déficit commercial, due à la fois à l'augmentation des importations et aux difficultés que rencontrent les exportateurs. En outre, la crise ministérielle ayant provoqué une certaine méfiance à l'égard du franc, les exportateurs ont tendance à retenir une partie des devises gagnées à l'étranger en attendant que la situation s'éclaircisse.

Inquiétudes du patronat. — Cette évolution des finances extérieures n'a pas manqué de susciter de vives inquiétudes dans les milieux dirigeant du patronat français. Le dernier bulletin mensuel du Conseil National du Patronat Français, tout en constatant que l'expansion de l'industrie française se poursuit, attire l'attention sur la poussée continue des prix. « Dans ces conditions, écrit le bulletin, on ne peut s'étonner que les échanges de mars aient accusé un déficit accru. Les importations ayant augmenté pendant que les exportations plafonnaient, le pourcentage de couverture des unes par les autres est tombé à 71 %, soit l'un des chiffres les moins satisfaisants qu'on ait enregistrés depuis longtemps... Le problème des finances extérieures emporte ainsi de très loin en gravité sur celui des finances intérieures... Si le Trésor connaît encore une certaine aisance, l'économie en expansion se trouve sous la menace directe d'une crise d'asphyxie par rupture de ses approvisionnements en matières premières. » Pour faire face à cette menace, le C. N. P. F. a convoqué une assemblée générale extraordinaire qui devra définir des mesures de sauvegarde et alerter les pouvoirs publics et le pays.

COMPTES DE LA NATION

Remèdes contestables. — La Commission des comptes de la nation vient de publier le rapport sur les comptes de 1957 et le rapport prévisionnel sur les comptes de 1958. Le second document démontre que le rétablissement de l'équilibre de la

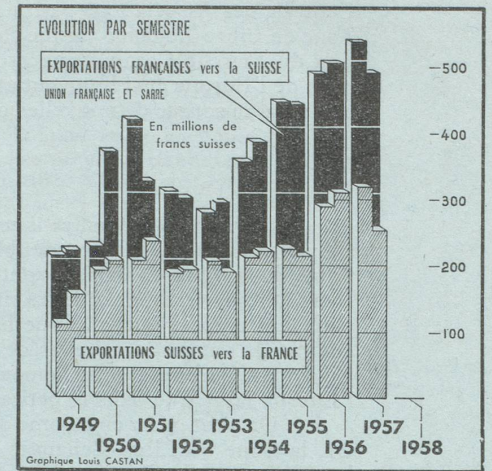
balance des paiements constitue une nécessité absolue. D'ici à la fin de l'année, la France aura sans doute épuisé l'aide extérieure qu'elle avait obtenue en janvier dernier. Quel remède proposent les experts pour faire face à cette menace? Ils ne semblent guère croire à l'efficacité des mesures monétaires et fiscales utilisées généralement pour combattre les tensions inflationnistes et pour rétablir l'équilibre de la balance des comptes. Ils préconisent plutôt une politique sélective des restrictions de la demande intérieure destinée à économiser au maximum les devises, c'est-à-dire le rationnement de certains produits incorporant largement des importations, par exemple l'essence, les textiles, le vin. Ce rationnement devrait être institué selon le système du double secteur, tel qu'il était autrefois pratiqué dans les pays communistes. Ce remède risque de s'avérer plus dangereux encore que le mal qu'on se propose de combattre, car le retour au rationnement physique et à l'économie dirigée ne tarderait pas à réduire les exportations et à faire tarir les dernières sources de devises.

ne tarderait pas à réduire les exportations et à faire tarir les dernières sources de devises.

Nouvelles restrictions. — L'aggravation du déséquilibre de la balance des paiements et la tendance à l'accumulation des stocks dans certaines branches, ont déterminé la Banque de France à mettre en application de nouvelles mesures restrictives dans le domaine du crédit. C'est ainsi que le taux majoré appliqué aux escomptes que l'institut d'émission accorde aux banques au-delà de leurs plafonds de réescompte, a été porté de 7 à 8 % pour la première tranche ne dépassant pas 10 % des plafonds et de 10 à 12 % pour des montants supérieurs.

Ligne Dole-Vallorbe électrifiée. — Avec la mise en service, le 25 avril, de la traction électrique sur Dole-Frasne-Vallorbe (101 km.) et Frasne-Pontarlier (16 km.) se trouve achevée l'électrification des deux lignes les plus courtes qui relient Paris à la Suisse, et en même temps des deux itinéraires les plus courts qui joignent Paris à Milan par le Simplon. Ainsi s'est terminée l'exécution du « programme spécial » d'électrification, entreprise par la S. N. C. F. en 1954 grâce aux emprunts que les Chemins de fer fédéraux et deux établissements suisses de crédit avaient mis à la disposition des chemins de fer français. Ce programme comportait en outre l'électrification des lignes Bâle-Mulhouse-Strasbourg-Réding (214 km.) et Dijon-Dole (47 km.).

GRAPHIQUE DU COM



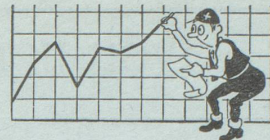
COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	24 avril 3.790	27 mars 3.690	25 avril 3.560
Cours fr. s. marché parallèle.	24 avril 106,25	27 mars 106,50	25 avril 95,50
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	18 avril 405	21 mars 433	18 avril 459
Ind. prod. ind. (1952 = 100)	janv. 157	déc. 165	Janv. 141
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	janv. 247	déc. 245	janv. 227
Indice prix de gros (1949 = 100)	mars 166,4	fév. 165,8	mars 143,6
Ind. prix consomm. familiale (1957 = 100)	mars 117,7	fév. 116,2	mars 99,9
Transports commerc. (mio. t.)	janv. 18,6	déc. 18,9	janv. 18,4
Voyageurs (millions)	janv. 45,8	déc. 51,3	janv. 47,9
Ind. vol. import. (1938 = 100)	janv. 189	déc. 180	janv. 199
Ind. vol. export. (1938 = 100)	janv. 227	déc. 258	janv. 237
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	mars - 56,4	fév. - 32,2	mars - 93,7

POLITIQUE DE CRÉDIT

S. N. C. F.

EN QUELQUES LIGNES



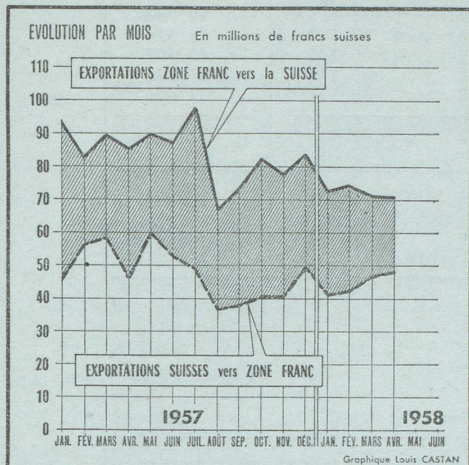
SUISSE

COMMERCE EXTERIEUR

Mars et le 1^{er} trimestre 1958. — En mars 1958, les importations ont atteint 641,5 millions contre 578,6 millions en février dernier et 741,8 millions en mars 1957. Les exportations ressortent à 593,5 millions (contre 514,4 et 583,8 millions), de sorte que la balance commerciale pour le mois de mars présente un solde passif de 47,7 millions.

Au cours du premier trimestre de 1958, les importations ont atteint 1.833,2 millions (2.191,9 en 1957) et les exportations 1.596,3 millions (1.619,5 en 1957). Le solde passif de ce trimestre est donc de 236,9 millions contre 572,4 pour le trimestre correspondant de l'année précédente.

MERCE FRANCO-SUISSE



FINANCES EXTERIEURES

Trafic réglementé des paiements.

— Du rapport annuel de l'Office suisse de compensation, il ressort que la valeur des marchandises échangées avec les pays avec lesquels le service des paiements est réglementé représente 78 % de l'ensemble des importations suisses

et 74 % du total des exportations. L'accroissement des échanges avec l'étranger s'est traduit dans l'augmentation des versements des débiteurs suisses qui se sont montés à 7.955 millions de francs (+ 985 millions, soit 14 %) et dans l'augmentation des paiements des débiteurs étrangers aux créanciers suisses qui ont atteint 7.521 millions de francs (+ 747 millions, soit 11 %). Les comptes du service réglementé des paiements se sont soldés de nouveau en 1957 par un excédent des versements qui, de 434 millions, a dépassé de 238 millions celui de l'exercice précédent. Cet excédent passif est dû, en majeure partie, au trafic des marchandises, tandis qu'on enregistrait en revanche un excédent des paiements (de 1.083 millions) dans le secteur des transactions invisibles.

Le rapport de l'Office suisse de compensation met également en relief la grande importance de l'U. E. P. pour l'économie suisse.

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE

Déclaration commune des Onze.

— Le 14 avril 1958, 11 associations centrales économiques et patronales de Grande-Bretagne, Suède, Norvège, Danemark, Autriche et Suisse, tous pays appartenant à l'O. E. C. E., ont signé une « déclaration commune » prenant position à l'égard des problèmes que soulève la création d'une zone de libre-échange. Pour la Suisse, cette déclaration commune est signée par l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie et l'Union Centrale des Associations Patronales suisses. Cette déclaration s'inspire dans une très large mesure des idées et des conceptions qui ont été constam-

ment défendues par le Conseil Fédéral et qui sont partagées, dans leur ensemble, par l'économie privée.

Développement de la conjoncture. — Dans une conférence sur la politique de conjoncture pratiquée dans les différents pays de l'Europe occidentale, M. le D^r Umbricht, directeur de l'Administration fédérale des finances a, en résumé, brossé le tableau suivant du développement de la situation économique actuelle :

En Suisse, on ne constate qu'un fléchissement très léger de la conjoncture. Le carnet de commandes est encore, satisfaisant bien que l'afflux de nouvelles commandes ne soit plus aussi important qu'il y a un an. Le volume de construction a diminué de 8 %. La consommation intérieure se maintient à un niveau élevé. Malgré cette situation satisfaisante, nos autorités ont pris des mesures de prudence. Le remboursement des dettes de la Confédération au cours de cette année facilitera certainement les investissements. L'État fait des efforts pour stimuler les progrès dans le domaine de l'énergie nucléaire. Dernièrement, le Parlement a approuvé un crédit de 120 millions de francs pour le financement de constructions d'habitations à loyers modérés. Des réductions d'impôts d'un montant de 400 millions de francs seront réalisées au cas d'acceptation du projet de réforme des finances fédérales. Enfin, comme on sait, une amélioration sensible de la garantie contre les risques à l'exportation est envisagée, alors que la Banque Nationale a aboli les réserves minima des banques.

Principal client de l'économie nationale.

— Dans un exposé qu'il a fait sous l'égide de la Société d'Économie Politique, M. Chaudet, Conseiller fédéral, chef du Département militaire a décrit les aspects de l'armement et des dépenses qu'il entraîne pour la Suisse. Abordant, entre autres, le problème des répercussions de ces dépenses sur notre économie, M. Chaudet souligna que l'armée suisse était le principal client de l'économie nationale. Le service technique de l'armée passe des commandes à plus de 6.000 fabriques et l'intendance de l'armée s'adresse également à un très grand nombre d'entreprises pour des fournitures. Ces commandes se répartissent judicieusement entre les grandes fabriques, les petites entreprises et l'artisanat. Les achats à l'étranger s'élèvent entre 7 et 20 % du total des commandes faites par l'armée. Dans certains domaines — canons et avions notamment — la fabrication des armes se fait en Suisse même, sous licence étrangère.

SITUATION ÉCONOMIQUE

ARMÉE

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	18 avril 34 —	18 mars 33,50	18 avril 34 —
Cours billet 100 fr. fr.	18 avril 0,92½	18 mars 0,92½	18 avril 1,05
Indice général actions	14 mars 383,1	14 fév. 388,1	24 mars 447,1
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	4 ^e trim. 136	3 ^e trim. 137	4 ^e trim. 140
Ind. prix de gros (1939=100)	mars 218,9	mars 219,1	fév. 222,7
Ind. prix cons. fam. (1939=100)	mars 180,5	mars 180,5	fév. 176,3
Indice salaires horaires réels (1954=100)	4 ^e trim. 108,0	3 ^e trim. 107,0	4 ^e trim. 105,2
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	fév. 1,57	janv. 1,73	fév. 2,0
Voyageurs (millions)	fév. 17,9	janv. 19,4	fév. 17,5
Ind. import. (1938=100)	mars 195	fév. 176	mars 224
Ind. export. (1938=100)	mars 211	fév. 179	mars 213
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	mars — 23,4	fév. — 37,0	mars — 21,2